

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2020

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

AMENDEMENT

N ° AS333

présenté par
Mme Pitollat

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.